

ÉCONOMISONS L'EAU

Le syndicat des eaux de Nonzeville fait appel au civisme et à la responsabilité de chacun.

Face au **niveau actuel de sécheresse** et à la baisse importante des ressources en eau, il serait judicieux de **réduire dès maintenant notre consommation**.

Chaque litre économisé compte

En vertu de l'arrêté Arrêté n° 281/2026 du portant sur la restriction temporaire des usages de l'eau au niveau Crise sur le bassin Moselle amont et Meurthe dans le département des Vosges.

Nous vous demandons donc de **limiter au strict nécessaire votre consommation d'eau** et de respecter les éventuelles mesures de restriction en vigueur.

Voir l'arrêté :

https://www.vosges.gouv.fr/contenu/telechargement/32641/255762/file/260716%20-%20Arret%C3%A9_crise_Moselle%20amont_Meurthe_signedBG.pdf

RAPPEL

L'arrosage des pelouses et des fleurs, le remplissage ou la remise à niveau des piscines ainsi que tout usage non indispensable de l'eau sont à éviter ou interdits selon les restrictions actuellement applicables.

La préservation de notre ressource en eau est l'affaire de tous.

N'attendons pas la pénurie pour agir.

AGISSONS MAINTENANT POUR PRÉSERVER L'EAU.

CHAQUE GOUTTE COMPTE.

Merci de votre compréhension et de votre bienveillance

Président du syndicat des eaux de Nonzeville

Philippe MARCHAL